

LIGNES DIRECTRICES POUR LES DEMANDES DE PROPOSITIONS : FINANCEMENT DES PARTENARIATS DE RECHERCHE

OBJECTIF DU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE

Le plan stratégique de l'Institut Atlas comprend quatre piliers stratégiques :

1. **Prévenir et se préparer** : Collaborer en amont avec des partenaires pour consolider les efforts de prévention et de soutien auprès des vétérans et de leur famille.
2. **Améliorer les mesures de soutien et les soins** : Accroître la capacité des intervenants de tout le Canada à offrir des soins et un soutien accessibles, adaptés à la culture et sensibles aux traumatismes.
3. **S'engager et informer** : Établir des relations de confiance avec les vétérans et leur famille, les inviter à prendre part à toutes les initiatives et démarches clés de l'Institut Atlas, et leur fournir des renseignements fiables et susceptibles de les aider dans leur cheminement sur la voie de la santé et du bien-être.
4. **Élargir nos connaissances** : Collaborer avec les vétérans, leur famille et des chercheurs pour explorer de nouveaux horizons en matière de soins et de soutien et en diffuser activement les résultats à grande échelle.

L'un des objectifs du plan stratégique est *d'établir des relations de confiance et favoriser la collaboration avec des chercheurs et des groupes de vétérans et leur famille de partout au pays afin de faire avancer la recherche sur divers grands enjeux liés à la santé et au bien-être, à la reconceptualisation des traumatismes et du stress traumatique – y compris ceux subis par les minorités chez les militaires et les vétérans – et à des thérapies d'appoint nouvelles et holistiques.*

ÉLIGIBILITÉ DU FINANCEMENT

- Le/la candidat(e) principal(e) doit être un(e) chercheur(se) indépendant(e) affilié(e) à un établissement postsecondaire canadien dont le mandat se poursuit jusqu'à la fin de la période de financement.
- **OU** une personne affiliée à une organisation non gouvernementale autochtone au Canada ayant un mandat de recherche ou de mobilisation des connaissances.
- **OU** une personne affiliée à une organisation non gouvernementale canadienne de vétérans ou de familles de vétérans ayant un mandat de recherche ou de mobilisation des connaissances.
- Le/la candidat(e) principal(e) doit avoir suivi un cours de l'analyse comparative fondée sur le sexe et le genre plus (ACSG Plus) avec la preuve d'une certification délivrée par un établissement canadien.
- Autres critères nécessaires, tels que spécifiés dans *l'appel pour les demandes de financement*.

Demandes inéligibles/incomplètes

Toutes les soumissions sont considérées comme définitives et aucune modification ne sera autorisée après la soumission. Il incombe au/à la candidate de s'assurer que sa candidature est éligible et complète ; aucune procédure d'appel ne sera proposée. Toutes les candidatures et tous les documents supplémentaires requis doivent être envoyés à atlasresearch@leroyal.ca pour être soumis.

Applications multiples

Les candidat(e)s ne peuvent soumettre qu'une (1) seule demande en tant que candidat(e) principal(e) ou co-candidat(e) principal(e) par opportunité de financement.

Délais de soumission

Les candidatures reçues après la date limite ne seront pas prises en considération ; il n'y aura pas de procédure d'appel (aucune prolongation ne sera accordée). Il est la responsabilité du/de la candidat(e) de s'assurer que sa candidature est soumise avant la date limite indiquée.

PROCESSUS D'ADJUDICATION

Les priorités de recherche de l'Institut Atlas ont été élaborées à partir des résultats de notre *Recherche et analyse des lacunes en matière de connaissances* et des consultations avec la communauté des vétérans et des familles, y compris les contributions des membres du groupe de référence de l'Institut Atlas, qui comprennent des représentants des fournisseurs de services, des chercheurs, des vétérans et des familles de vétérans.

Le processus de sélection de l'Institut Atlas suit l'approche suivante :

- **Demande de financement** : Les candidats sont invités à soumettre une *Demande de financement* de la recherche fournissant une description complète et détaillée de la recherche proposée. Des descriptions des informations générales sur le projet, des objectifs de l'étude, du résumé non scientifique, des résultats de l'étude, de la conception de l'étude, des participants à l'étude, de la taille de l'échantillon, de la stratégie de recrutement, des étapes et du calendrier du projet, du budget du projet, du plan d'analyse plus fondée sur le sexe et le genre, du plan d'engagement de l'expertise vécue, du plan de mobilisation des connaissances et de l'impact de l'étude seront exigées. Les demandes de financement de la recherche seront examinées par une équipe d'examen externe, connue sous le nom de Comité d'examen scientifique, composée d'experts dans le domaine de la santé mentale des vétérans et des familles de vétérans. Si une demande spécifique n'entre pas dans le champ d'expertise des membres du Comité d'examen scientifique, un examinateur externe sera invité à donner son avis sur une base ad hoc. Les demandes de financement de la recherche seront examinées à l'aide de critères de notation prédéterminés, avec un minimum de deux évaluateurs par demande. Le score alpha de Krippendorff sera utilisé pour mesurer la fiabilité entre évaluateurs¹. Les valeurs inférieures à 0,7¹ nécessiteront la consultation d'un troisième évaluateur interne. Les trois candidatures les mieux notées seront soumises à l'équipe d'évaluation interne de l'Institut Atlas pour une discussion finale et une prise de décision. Le candidat retenu sera informé par courrier électronique. Toutes les autres

candidatures seront retirées de la compétition et seront notifiées par courriel. Tous les candidats, y compris ceux qui ont été retirés de la compétition, peuvent demander à voir un rapport de notation résumé. Les fonds seront distribués aux candidats retenus par le biais d'accords de recherche collaborative, rédigés par l'Institut Atlas. Tous les candidats seront informés de leur statut dans un délai de 50 jours calendaires à compter de la date de soumission. Le nom du/des candidat(s) retenu(s), son/leur institution et les détails du projet seront publiés sur le site web de l'Institut Atlas.

- a. L'équipe d'examen externe évalue les *demandes de financement* de la recherche à l'aide des critères suivants :
 - i. Faisabilité
 - ii. Méthodologie
 - iii. Analyse comparative fondée sur le sexe et le genre plus (ACSG Plus)
 - iv. Engagement avec les personnes ayant une expertise vécue
 - v. Impact
 - vi. Mobilisation des connaissances

FINANCEMENT

Distribution des fonds

L'Institut Atlas étant une organisation à but non lucratif constituée en vertu des lois du Canada, ne délivre pas de subventions. Les fonds sont distribués par le biais d'*accords de recherche collaborative*, rédigés par l'Institut Atlas.

Tiers

Le cas échéant, l'Institut Atlas autorise la distribution des fonds à des tiers, mais cette disposition doit être spécifiée dans l'*accord de recherche collaborative*.

Coûts indirects/frais généraux

L'Institut Atlas étant un organisme à but non lucratif admissible, reçoit exclusivement des fonds d'Anciens Combattants Canada (ACC). Ainsi, les fonds de recherche fournis par l'Institut Atlas doivent être dépensés directement pour la recherche visant à améliorer le bien-être des vétérans et de leurs familles. L'Institut Atlas ne couvre pas les salaires du/de la candidat(e) principal(e) ou des co-chercheurs(cheuses) nommé(e)s à leur université respective. L'Institut Atlas ne couvre pas les frais généraux/indirects associés à la recherche. Les frais généraux ou indirects de la recherche comprennent les dépenses nécessaires au soutien d'un projet de recherche, mais qui peuvent ne pas être spécifiquement attribuables au projet de recherche. Il peut s'agir, entre autres, des éléments suivants :

- Espace de construction et services publics
- Accès à la bibliothèque universitaire

- Élimination des déchets dangereux
- Sécurité du travail
- Assurance responsabilité civile
- Services juridiques et administratifs

Accords de recherche collaborative

Les *accords de recherche collaborative* seront préparés par l'institut Atlas avec l'aide d'un conseiller juridique. Les *accords de recherche collaborative* contiennent des clauses contraignantes concernant la collaboration, les déclarations et garanties, les publications, la propriété intellectuelle, la confidentialité, la vie privée, l'indemnisation et la limitation de la responsabilité, la résiliation, les notifications et les cas de force majeure. Les responsabilités des parties, les produits du travail et les délais, ainsi que le calendrier de facturation et de paiement seront décrits dans l'annexe A de l'*accord de recherche collaborative*.

ANALYSE COMPARATIVE FONDÉE SUR LE SEXE ET LE GENRE PLUS

L'Institut Atlas partage avec le gouvernement du Canada l'engagement d'utiliser l'analyse comparative fondée sur le sexe et le genre Plus (ACSG Plus) dans tous les travaux qu'il mène et qu'il finance. Un cadre ACSG Plus garantit que la recherche entreprise à l'Institut Atlas vise à mieux comprendre la manière dont les déterminants de la santé mentale, tels que l'ethnicité ou le statut socio-économique, interagissent avec le sexe et le genre pour contribuer à certains facteurs de risque et/ou résultats.

Les candidat(e)s retenu(e)s doivent indiquer dans la demande de financement de la recherche comment ils/elles prévoient d'intégrer ACSG Plus dans leur recherche. Si ACSG Plus n'est pas réalisable dans le cadre de la recherche proposée, une justification écrite est requise.

Les stratégies ACSG Plus seront examinées par un expert ACSG Plus (membre de l'équipe d'examen externe). Pendant toute la durée du projet, les stratégies ACSG Plus feront l'objet d'un suivi continu lors des réunions de mise à jour programmées avec l'équipe de l'Institut Atlas.

Tou(te)s les candidat(e)s doivent fournir la preuve qu'ils/elles ont suivi un cours ACSG Plus dispensé par un établissement canadien réputé au moment de leur candidature.

S'ENGAGER DANS L'EXPERTISE VÉCUE

La recherche communautaire (RC) (recherche centrée sur le patient/recherche-action participative/recherche participative basée sur la communauté) établit une norme d'engagement selon laquelle les membres de la communauté sont activement et équitablement impliqués dans chaque phase du processus de recherche, au-delà du simple rôle de participant. Dans le contexte des vétérans et de leurs familles, la RC est un processus actif où les communautés de vétérans et les membres de la communauté sont des partenaires dans le processus de recherche¹, s'engagent dans les différentes étapes du processus et partagent la prise de décision^{2,3}. Ce type d'engagement permet de renforcer les capacités de l'équipe de recherche en intégrant l'expertise associée à l'expérience vécue par

les vétérans et les membres de leur famille. En fin de compte, les connaissances et la compréhension peuvent être développées conjointement grâce à ce partenariat entre les chercheurs et les communautés de vétérans.

Bien que tous les projets de recherche menés par ou grâce à l'Institut Atlas ne soient pas nécessairement strictement RC, les principes qui sous-tendent cette approche sont ancrés dans la recherche menée par ou grâce au financement de l'Institut Atlas. Ainsi, l'engagement des vétérans et des membres de leurs familles tout au long de la durée de vie du projet financé **est une exigence**. Les candidat(e)s doivent indiquer comment ils comptent impliquer les vétérans et leurs familles dans leur demande et préciser s'ils ont besoin du soutien de l'Institut Atlas pour impliquer les membres de la communauté. Les candidats sont encouragés à se référer au document *S'engager auprès des vétérans et de leurs familles : Créer une nouvelle forme de collaboration*.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE LANGUE FRANÇAISE

Comme indiqué dans l'accord de contribution de l'Institut Atlas, le/la candidat(e) retenu doit veiller à ce que les participants puissent prendre part à l'étude dans les langues officielles (français ou anglais) de leur choix. Les coûts associés à l'offre en langue française doivent être indiqués dans le budget soumis. Les candidat(e)s peuvent postuler à cette opportunité de financement en français. Le nombre de mots est augmenté pour tenir compte des soumissions en français.

TABLE DE RECHERCHE

Les chercheurs financés par l'Institut Atlas sont tenus de participer à une table de recherche dirigée par l'Institut Atlas. L'objectif de ce groupe est de partager collectivement les mises à jour de leurs recherches et de favoriser un environnement d'apprentissage partagé dans le domaine de la recherche sur la santé mentale et le bien-être des vétérans et de leurs familles. Les membres participeront à un symposium annuel au cours duquel ils présenteront les résultats de leurs recherches à la communauté des vétérans et de leurs familles. Le symposium sera organisé par l'Institut Atlas - les frais de voyage et d'hébergement seront pris en charge par l'Institut Atlas.

RÉFÉRENCES

1. Haynes EN. Community-based participatory research: An overview for application in Department of Defense/ Veterans Affairs research. Dans : Baird CP, Harkins DK, directeurs. Airborne hazards related to deployment. Fort Sam Houston (Texas) : Office of the Surgeon General; 2015. p. 239-244.
2. Bird M, Ouellette C, Whitmore C, Li L, Nair K, McGillion MH, et al. Preparing for patient partnership: a scoping review of patient partner engagement and evaluation in research. *Health Expectations*. 2020;23(3):523-539.
3. Hyde J, Wendleton L, Fehling K, Whittle J, True G, Hamilton A, et al. Strengthening Excellence in Research through Veteran Engagement (SERVE): Toolkit for Veteran engagement in research (Version 1). Veterans Health Administration, Health Services Research and Development. 2018.